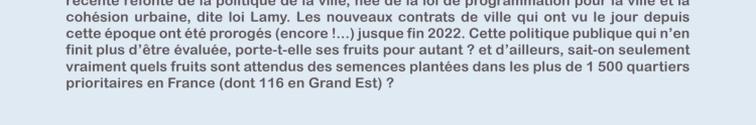


Terres d'Échos #31

LA LETTRE DE CITOYENS & TERRITOIRES GRAND EST

- Janvier/Février 2022 -



C'est depuis 2014 que les acteurs du développement social urbain (DSU) font vivre la plus récente refonte de la politique de la ville, née de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy. Les nouveaux contrats de ville qui ont vu le jour depuis cette époque ont été prorogés (encore !...) jusque fin 2022. Cette politique publique qui n'en finit plus d'être évaluée, porte-t-elle ses fruits pour autant ? et d'ailleurs, sait-on seulement vraiment quels fruits sont attendus des semences plantées dans les plus de 1 500 quartiers prioritaires en France (dont 116 en Grand Est) ?

INITIATIVES TERRITORIALES

LA POLITIQUE DE LA VILLE : AUJOURD'HUI / DEMAIN / À TERME POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS... RÉELLEMENT !!

A l'occasion cette récente prorogation, de la neuvième évaluation qui va précéder la 10ème refonte de la politique de la ville (s'il en est une nouvelle à venir... on ne sait jamais ce qu'il peut arriver), les professionnels du réseau du DSU du Grand Est se sont réunis en novembre 2021 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, pour évoquer la politique de la ville telle qu'elle est vécue dans les territoires du Grand Est. Des acteurs issus des agglomérations de Forbach, mais aussi de Châlons-en-Champagne, d'Épernay, de Freyming-Merlebach, de Metz, de Nancy, de Saint Avold, de Sarreguemines, de Thionville, de Troyes, et de Verdun se sont donc penchés sur les richesses et les limites de la politique de la ville d'aujourd'hui, et sur le devenir du DSU à l'aune des années qui viennent, en particulier sur ce qui constitue un de ses enjeux centraux : la réduction des inégalités territoriales.

Un temps d'atelier a permis de faire ressortir les éléments d'une « ébauche d'analyse AFOM¹ », autour de :

1. la politique de la ville AUJOURD'HUI :

Elle compte des atouts : elle est expérimentale ; des crédits spécifiques lui sont dédiés, sont fléchés, ciblés de manière réfléchie ; la double tutelle Etat/Collectivités garantit une mobilisation conséquente des acteurs institutionnels ; les valeurs humanistes (inclusion et solidarité) y trouvent toute leur place

Ses faiblesses ne sont pas absentes : elle contribue à stigmatiser les quartiers ; elle est peu adaptée à leurs singularités ; les moyens sont « saupoudrés » ; la priorité sur le bâti se fait parfois aux dépens de l'humain ; les coopérations locales restent souvent laborieuses, et les habitants peu impliqués ; les difficultés liées aux appels à projets (AAP) restent prégnantes ; des territoires visés sont loin de couvrir toutes les zones de pauvreté en France

2. leurs attentes quant à une politique de la ville DEMAIN qui ne lutterait plus contre les inégalités territoriales, mais contre les inégalités entre toutes les citoyennes

Ses opportunités seraient nombreuses : elle engendrerait un impôt plus universel et adapté ; la fin des discriminations et de la stigmatisation territoriales ; la fin des AAP ; une mobilisation des habitants plus forte ; le bénéfice d'aides financières pour des territoires en dehors des actuels QPV ; les mêmes chances pour toutes, quel que soit leur lieu d'habitation.

Toutefois, des menaces seraient à prévenir : le risque d'ignorance des spécificités des QPV ; la fin de la dimension collective des dynamiques initiées dans le cadre du DSU (GUSP, vivre ensemble...) ; la difficulté à viser/toucher les bonnes cibles ; la fin d'une vision transversale ; de difficultés d'arbitrages des choix budgétaires ; la perte de moyens et de visibilité des politiques publiques ciblées sur les lieux de concentration de difficultés tels que les QPV.

Sous formes d'ateliers collaboratifs, les acteurs de la dizaine d'agglomérations représentées ce 19 novembre ont développé leurs réflexions sous l'angle de publics spécifiques, avec le souci, pour chacun de ces publics ciblés - les familles, les aînés, les jeunes, les femmes, les hommes, les enfants – de faire quelques pas, d'oser quelques éléments de stratégies, de présenter quelques fondements dans leurs approches susceptibles de réduire les inégalités et de développer leur pouvoir d'agir.



¹ AFOM = Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces

Les aînés

- Si, pendant la crise sanitaire, certains fondamentaux nous sont revenus à l'esprit, tels que la primauté du lien social, et du pouvoir d'agir sur nos destinées, nous n'avons pas su pour autant capitaliser, ni saisir cette opportunité pour modifier durablement nos pratiques professionnelles.
- La question de l'accessibilité peut et doit se poser au sens large du terme : accessibilité physique au domaine public, accessibilité au numérique, accessibilité aux dispositifs de participation et aux relations sociales...
- dans nos territoires urbains (sûrement comme en milieu rural), les projets intergénérationnels restent une valeur sûre, comme par exemple : la contribution à la vie d'un wébradio, des visites et ateliers (cuisine, culture, jeux...), des logements partagés...

Les jeunes

- Politiquement, il conviendrait de proposer aux jeunes un projet de société enviable, qui leur inspire confiance et enthousiasme, qui sente l'aventure et l'épanouissement personnel tout autant qu'il relève du partage et de la solidarité collective.
- Quoiqu'on s'imagine, et même si les associations de proximité constituent un rouage essentiel de la construction sociale des futurs adultes, la famille reste un lieu essentiel de la socialisation des jeunes.
- S'il reste difficile de mobiliser les jeunes sur les dispositifs qui leur sont proposés, certains s'attellent à reconstruire les processus d'accompagnement des jeunes, à chercher à les rendre plus efficaces en « jouant » sur les notions de :
 - confiance/déficience vis-à-vis de l'institution
 - qualification/compétences des intervenants éducatifs

Les enfants

- Chaque enfant, dans son rythme, évolue à son rythme. Il n'y a pas à regretter l'absence de « moule » d'évolution de l'enfant. L'avenir devrait advenir sans pression, tout en laissant la place au jeu, à l'imagination, à la créativité... soyons-y vigilants, ne nous laissons pas entraîner sans frein dans la course aux exigences
- Respecter les droits de l'enfant, ce n'est pas lui faire endosser les responsabilités des adultes, mais lui accorder le droit à un environnement vivable, à une bonne santé, à des locaux et des espaces adaptés,
- Les écoles en QPV doivent toutes bénéficier de moyens spécifiques, à la hauteur des besoins avérés.

Les femmes

- Trop de pression et d'injonctions sociales mettent à mal leur libre-arbitre et relèguent les femmes dans des statuts subis et binaires : être mère ou être une femme active.
- Face à la persistance des schémas mentaux genrés caricaturaux pour favoriser l'émergence d'autres constructions sociales, certains investissent la question des représentations à travers la sémantique, par exemple, dès la petite enfance, dans le milieu associatif, à l'école, mais aussi dans les milieux adultes, professionnels, militants...
- Tenir compte des spécificités de ce public nécessite d'y consacrer des moyens spécifiques et visibles (pour les collectivités, par exemple).

Les hommes

- Pour contrer la faible participation masculine aux actions, ateliers, animations ouvertes à tous, plusieurs pistes de réflexion sont à creuser : la communication, les tranches horaires, les projets mixtes qui tiennent aussi compte des intérêts et des représentations des hommes
- La féminisation des métiers sociaux, dans l'éducation, dans l'animation, dans les différents services publics au contact des citoyens est de nature à reconsidérer la place des hommes dans la société. Remettons les hommes au cœur de certains projets, donnons-leur des espaces d'expression pour qu'ils s'autorisent à parler ailleurs que dans la sphère familiale et amicale.
- Ne serait-il pas contre-productif de ne parler des hommes des QPV que sous formes de reproches ?

Les familles

- Le noyau familial, l'ancrage familial, constituent le lieu de socialisation par excellence. Or, il se voit parfois mis à mal par l'augmentation des familles éclatées.
- Il faut que les familles soient au cœur des politiques publiques. Il faut davantage chercher à les mobiliser, les impliquer dans la vie sociale, dans les processus de démocratie participative.
- Mieux comprendre les familles, dans leurs différentes formes, dans leur grande diversité, nécessite de considérer mieux leurs besoins, leurs problématiques, les enjeux liés aux enfants, au logement, à la vie quotidienne...

Les actives

- Si la valeur travail est toujours aussi présente dans les mentalités, le système n'encourage pas pour autant le passage ou le maintien dans l'emploi. C'est pourtant du ressort des pouvoirs publics – entre autres – que de faire évoluer cette question.
- Sortir les travailleurs pauvres de leur situation précaire et les professionnaliser durablement passe par l'amélioration des conditions de travail, des conditions salariales, une plus parfaite information autour du CPF (Compte Personnel de Formation), voire par la réduction des freins à l'emploi (ex : garde d'enfants). Parmi les actifs, pensons spécifiquement l'accompagnement des travailleurs précaires, des personnes en chômeurs d'insertion, des personnes en situation d'illettrisme... leur montée en compétences et leur valorisation.
- La temporalité des dispositifs de la politique de la ville n'est pas adaptée aux actives

POINT DE VUE

INTERVIEW DE LOUIS MAURIN...

Le 19 novembre 2021, C&T, dans le cadre de son animation du réseau DSU du Grand Est, recevait Louis MAURIN, Directeur de l'Observatoire des Inégalités. Cet organisme dresse régulièrement un état des lieux des inégalités en France. Il propose des perspectives et développe des analyses de compréhension, dans une vision large des inégalités, en multipliant les domaines d'exploration. Retrouvons donc ici ses éléments de réponses autour de notre grande question du jour : comment réduire les inégalités... REELLEMENT ?



LOUIS MAURIN

C&T : La politique de la ville vise à réduire les inégalités territoriales. Qu'est-ce que cette approche vous inspire ?

L.M. : La décentralisation des années 1980 nous a amenés à nouveau à évoquer l'existence, la persistance ou le développement d'inégalités territoriales. Territorialiser les inégalités revient juste à choisir de ne pas parler de l'ensemble de la France, de choisir une délimitation géographique pour étudier les inégalités dans un territoire donné, « à un endroit donné ».

C&T : Cela repose-t-il sur l'idée que le territoire aurait un effet propre sur les inégalités territoriales ?

L.M. : Au sens géographique, cet effet renvoie à l'éloignement, à la distance physique à l'emploi, aux services, au débat rural/urbain, à la France périphérique... Il reste difficile de mesurer l'influence réelle de la densité, du capital social, du niveau d'entraide...

On peut néanmoins se consacrer à relever des effets de quartier du fait de l'implantation de certains milieux sociaux, de la concentration de populations aux caractéristiques socio-économiques assez similaires. Mais dans ce cas, la question des inégalités territoriales détourne notre attention en ne faisant qu'offrir un substitut à la question sociale.

Est-ce bien ou mal qu'il y ait des inégalités dans des villes très différentes, aux quartiers diversifiés ? En termes de justice, ce qui pose problème ce sont les différentes formes de ségrégations (par le bas comme par le haut).

Peut-être est-il plus pertinent d'interroger la mixité comme valeur commune. Est-elle mise en pratique ? Devrait-elle l'être plus, ou différemment, au bénéfice de l'intérêt collectif ?

C&T : Quelle est la « bonne » échelle d'observation des inégalités ?

L.M. : Des limites sont héritées de l'histoire sans autre logique que celle de l'administration, sans véritable sens économique ou social. Un ensemble institutionnel en est né (région / département / EPCI / Commune). Les logiques de l'action publique ont amené d'autres morcellements, en particulier la « construction statistique » des quartiers politique de la ville.

Certes, les QPV connaissent des difficultés considérables. Pour ne retenir qu'un critère : leur taux de pauvreté est de plus de 40 %. Néanmoins, ils mélangent des réalités sociales et des situations très hétéroclites, par leur taille (ils comptent entre 1 500 à 100 000 habitants), leurs histoires, leurs problématiques récurrentes, leurs difficultés structurelles. Parfois présentés comme bénéficiaires du dynamisme des métropoles – « ce ne sont pas des ghettos à l'abandon » – les QPV peinent pourtant un tribut beaucoup plus lourd à la crise que la campagne ou la France pavillonnaire.

C&T : Malgré une politique de la ville qui se veut engagée, radicale, conséquente... et territorialisée ?

L.M. : Le soupçon de mépris social et d'approche misérabiliste prime parfois, notamment vis-à-vis des opérations de rénovation urbaine de ces quartiers par exemple. Notons ici que ces quartiers représentent moins de 8 % de la population nationale, et ne sont pas constitués que de pauvres (60 % ne le sont pas). Au total, en France, seul un quart des personnes vit dans les quartiers prioritaires, soit un peu plus de deux millions de personnes (pour sept millions d'habitants pauvres par ailleurs). Ainsi, alors qu'à travers la politique de la ville, les institutions prétendent mener une politique de lutte contre la pauvreté, elles passent à côté de trois quarts des pauvres en France.

C&T : Oui, mais alors, au moins sert-elle aux habitants et acteurs des QPV ?

L.M. : Elle n'est pas un levier prégnant sur les politiques essentielles de lutte contre la pauvreté. Celles-ci devraient être constituées d'une politique de l'emploi, d'une politique du logement, d'autres politiques sociales (indemnisation du chômage...). Pourtant, pour réduire les inégalités, la politique de la ville est essentielle et ce ne mesure pas ce que serait la situation sans le travail mené dans ces quartiers. Avec des taux d'entrée et de sorties impressionnants, ces quartiers jouent ensuite un rôle de sas, de transition pour leurs habitants : ceux qui en sortent sont ceux qui s'en sortent !

C&T : Pour conclure, Louis Maurin, souhaitez-vous insister sur un message ?

- L.M. : Oui,
- le poids des inégalités sociales est le premier à prendre en compte
 - la répartition des richesses entre les territoires nécessite la redistribution de la richesse tout court
 - la réduction des inégalités devrait d'abord passer par la réduction des inégalités scolaires

L'ÉCHO DES RÉSEAUX

LES FRANCAS DU GRAND EST : UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LA COOPÉRATION



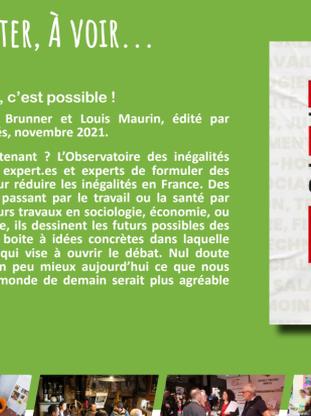
Comptant des partenaires dans 45 pays dans le monde, ce mouvement d'éducation populaire, se veut « complémentaire de l'école », et enseigne de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs..., favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux. Fondé sur des valeurs fortes – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix – qu'il ambitionne de « mettre en vie » chaque jour, il vise l'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, et leur accession à une citoyenneté active. Parfois précurseurs, Les Francas développent partout des actions éducatives locales (projet local pour l'enfance, projet éducatif de territoire, réseaux locaux pour l'enfance...). Laïque et indépendante, cette fédération mêle une approche sociale et culturelle à son intervention éducative. Elle promeut l'accès de tous les enfants et adolescents à des loisirs de qualité. Son expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est mise au service de l'émergence d'idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

Fortement implantées dans les territoires urbains du Grand Est, 9 associations départementales réunies au sein d'une Union Régionale coopèrent, en s'appuyant sur ce réseau, pour répondre aux besoins des organisateurs de centres de loisirs éducatifs et autres structures telles que crèches, multi-accueils, clubs de jeunes, etc.

Comme partout en France, Les Francas développent un service public de jeunesse en cherchant à garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs au bénéfice des enfants et des familles, tout en valorisant la diversité des cultures au service du vivre ensemble.

Une des fiertés des Francas du Grand Est repose sur le déploiement de 3 pratiques éducatives particulières :

- **GRAINES DE PHILO** : Les enfants (dès la maternelle) ou les adolescents font progresser leurs pensées par l'échange et l'écoute active dans des discussions à visé, il y a pas de « bonne réponse » mais des points de vue différents qui s'expriment et se mesurent.
- **WEB RADIO** : à travers cette radio, Les Francas permettent la participation, l'expression et la valorisation de projets des enfants et des adolescents qui, par ce biais, améliorent leur écrit et leur expression orale, découvrent le fonctionnement des médias, la recherche et le traitement d'information, l'utilisation de matériel (table de mixage, micro, enregistreur, etc.).
- **AGIS POUR TES DROITS** : Les Francas sont vivement impliqués dans la défense, la promotion et la mise en œuvre des Droits de l'enfant. Ils y sensibilisent les enfants et adolescents et les aident à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Partout où les Francas sont là, foisonnent les galeries des droits de l'enfant qui ont pour but de solliciter la capacité d'expression et la créativité des plus jeunes.



À LIRE, À ÉCOUTER, À VOIR...

Réduire les inégalités, c'est possible !

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin, édité par l'Observatoire des inégalités, novembre 2021.

Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? L'Observatoire des inégalités a demandé à plus de 30 expertes et experts de formuler des propositions concrètes pour réduire les inégalités en France. Des revenus à l'éducation, en passant par le travail ou la santé par exemple, sur la base de leurs travaux en sociologie, économie, ou encore en science politique, ils dessinent les futurs possibles des politiques publiques. Une boîte à idées concrètes dans laquelle chacun peut se servir et qui vise à ouvrir le débat. Nul doute que si nous entendions un peu mieux aujourd'hui ce que nous disent ces 30 auteurs, le monde de demain serait plus agréable à vivre et plus juste.



Cette lettre est éditée par Citoyens & Territoires - Grand Est # 7 rue Alexandre III, 54170 Colombey-les-Belles • 03 83 52 80 62 • accueil@citoyenterritoires.fr

Directeur de la publication : Olivier Jacquin • Rédacteur en chef : Claire Poinsignon

• Textes : Johan Chanaï • Crédits photos : C&T, Francas, Observatoire des inégalités

• Illustration : Le Cil Vert

• Réalisation : Marion Guericolas • Dépôt légal : à parution • ISSN : 2553-0941 • Terres d'Échos est réalisé grâce au soutien de :

